



Comité bouliste départemental de la Côte d'Or

Boulodrome municipal Chaufour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd.comite@laposte.net

Ordre du jour de la réunion du Comité directeur du lundi 5 juillet à 18 heures. Réunion en visioconférence

Présents : Jean-François Reveane (Nuits-Saint-Georges), Maria Rigo (BLS Dijon), Louis Lanni (Auxonne, président), Edouard Chastrusse (Talent, président délégué), , , Alain Theyssier (Chenôve, membre), Alain Vorillion (BLS Dijon)

Excusés : Jean-Claude Fontaine (Beaune), Madeleine Lambert (Talent, trésorière), Denis Blanc (Chenôve), Gérard Dumont (Sainte-Colombe), Didier Veysseyre (Seurre), Carole Faivre (Auxonne, secrétaire). Rémy Prost (Auxonne).

Secrétaire de séance : Louis Lanni
Début de la réunion : 18h.

Rappel de l'ordre du jour

- Coupe de Côte d'Or
- Réunion Ligue à Auxonne du 24 juin avec le Président de la FFSB (des infos)
- Calendrier CBD 21 saison 2021-2022
- Le point sur les licences et la cotisation CBD 21
- Les finances
- Le point sur les subventions
- Boule Entreprise
- Les contrats d'apprentissage et le CQP
- Date et lieu de la prochaine AG
- Questions diverses

- 1 - Coupe de Côte d'Or.

Une quarantaine de licenciés représentant 5 clubs ont participé à cette première Coupe de Côte d'Or qui s'est déroulée sur trois journées. Le classement : 1er TALANT, 2e AUXONNE 2, 3e CHENOVE, 4e NUITS, 5e BEAUNE, 6e AUXONNE 1. La remise des récompenses et du challenge auront lieu le jour de l'AG en septembre. Cette animation organisée pour favoriser la reprise de l'activité pourrait être reconduite la saison prochaine, reste les dates à définir.

- **Coupe de la Ligue** : organisée le samedi 29 août à Poligny, elle rassemblera 4 doublettes par CBD 21, 71, 39 et du district (25,70,90), soit 16 doublettes. Il a été décidé que les clubs qui ont terminé aux quatre premières places de la Coupe de Côte d'Or désigneront chacun une doublette pour participer à cette Coupe de la Ligue (Beaune et Nuits désigneront une doublette en commun). D'autres précisions concernant cette Coupe seront données ultérieurement (horaire, organisation,

repas, déplacement, etc ...).

- 2 - Réunion Ligue à Auxonne du 24 juin avec le Président de la FFSB.

Jeudi 24 juin, Bernard Daubard, président de la Fédération de Sport-boules était en réunion à Auxonne avec les dirigeants de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

C'est au siège de La Boule Auxonnaise que s'est déroulée cette réunion très enrichissante sur l'avenir du Sport-boules.

Le Compte-rendu sera transmis par Louis LANNI aux présidents de clubs.

- 3- Calendrier CBD 21 saison 2021-2022.

L'ébauche du calendrier saison 2021-2022 sera transmis par Louis LANNI à Edouard Chastrusse et Denis Blanc pour vérification et intégration de dates du championnat départemental des AS 3e et 4e D, reste à connaître les clubs qui participeront et pour cela une demande mail sera envoyé par mail à chaque club.

- 4 - Le points sur les licences et les cotisations CBD 21.

A ce jour, nous avons enregistré 175 licences, soit - 25 par rapport à 2019-2020.

La remise de 4 € sur la cotisations CBD à 5 € sera reconduite pour cette saison 2020-2021. Pour justifier une subvention demandée au département dans le cadre du "*Soutien aux associations sportives durant la crise sanitaire - Renoncement ou baisse des cotisations pour ses clubs affiliés*", cette cotisation CBD de 5€ sera tout de même facturée lors du dernier acompte, puis un virement de 4€ par licencié 2020-2021 sera effectué à chaque club.

La FFSB a transmis les tarifs des licences 2021-2022 avec des prix inchangés sauf pour les personnes ayant pris une licence en 2020-2021 qui bénéficieront d'une remise de 8 €.

- 5 - Finances.

Tous les clubs se sont acquittés du 2e acompte. Pas d'autre mouvement sur les comptes, exceptés un virement pour la cotisation CDOS 21 de 70 € et l'encaissement du chèque de 34 € pour la location de la salle de Talant lors de la dernière AG (enfin !).

- 6 - Subventions.

Dans le cadre du **PSF**(ANS fédéral), quatre demandes ont été formulées :

- Boule'Entreprise : mise en place d'animations en direction des entreprises.

- Pratique Féminine : organisation de rassemblements féminins en directions des licenciées (week-end Open féminin).

- Pratique féminines : organisation de séances de perfectionnement technique spécialement dédiées aux féminines (en marge des journées de qualification à l'Open).

- Aide à la reprise : organisation d'événements spécifiques à la reprise de la pratique sportive suite à la crise sanitaire.

En plus de ces demandes de subventions en PSF, une demande **FDVA** a été adressée à la région avec comme action : "projet innovant de développement par des actions d'appui et d'accompagnement en faveur des clubs de sport boules de la Côte d'Or".

Une autre demande "**Contrat d'objectif**" adressée au Conseil départemental a également été formulée sur la thématique du soutien aux associations sportives durant la crise sanitaire : "renoncement ou baisse des cotisations pour ses clubs affiliés".

Aucune réponse pour l'instant.

- 7 - Boule'Entreprise.

Pour cette démarche qui fait l'objet d'une demande de subvention PSF, nous attendons de savoir le montant qui nous sera attribué pour ensuite démarcher des entreprises, peut-être en collaboration avec le CDOS 21 et son dispositif "Work&Move".

- 8 - Contrat d'apprentissage et CQP (voir annexe).

- 9 - Date et lieu de la prochaine AG.

Elle aura lieu à Nuits-Saint-Georges, la date reste à définir (1ère quinzaine de septembre).

- 10 - Questions diverses.

Le président félicite et remercie Maria RIGO et Alain VORILLION pour la bonne organisation du Master de la BLS. Une action qui a permis de créer de l'animation sur le terrain ombragé de "l'Etoile" et aussi, de favoriser la reprise de la pratique. Concours très amical et convivial à reconduire.

Fin de la réunion à 20 heures.

Le président
Louis LANNI